




RAPPORT

Evaluation Rapide de Protection de Kounty commune de Femaye et Koumaga-Commune de Tanga

Carte de la zone de l'ERP :  Coordonnées GPS/Cercle de Djenne Latitude : N 13° 54' 17,19432'' Longitude : O 4° 33' 48,99312'' Altitude : 280,98m Précision : 96m	Dernière mise à jour	10/07/2021
	Dates de l'ERP	07 au 12/07/2021
	Localités affectées	Région de : Mopti Cercle de : Djenné, Commune de : Femaye Villages de : Kounty et Koumaga
	Populations affectées	Cette évaluation a concerné les communautés de Kounty et Koumaga situées dans la commune de Femaye. Elles sont composées de Peulh, de Maraka, Bozos, Dogons, Bambara et les Mossis. Leurs activités quotidiennes sont basées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche avec la présence de vastes pâturages, des terres cultivables et des mares. Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, la communauté déplacée de Kounty est estimée à 25 ménages composés de 150 personnes dont 85 femmes. Pour les PDIs de Koumaga à Djenné, ils sont estimés à 28 ménages composés de 168 personnes dont 95 femmes. En ce qui concerne le nombre d'enfants déplacés, ils sont estimés à 81 dont 44 enfants de Koumaga 21 garçons et 37 enfants de Kounty composés de 22 filles et 15 garçons .
Déclencheur de l'ERP	Suite à une alerte partagée par le Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SLDSES) de Djenné, le 30 juin 2021 faisant cas d'une attaque du village de Kounty Peulh, commune de Femaye, cercle de Djenné par des individus armés non identifiés le 29 juin 2021. Le bilan de cette attaque donné par le SLDSES fait état de 4 morts dont le chef de village, 5 blessés ainsi que des maisons et greniers incendiés. D'après le Chef du Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SLDSES), les ménages se sont déplacés au niveau du village de Koumaga et Tanga toujours dans la commune de Femaye. Après la triangulation auprès des autres acteurs humanitaires du cercle et les autorités administratives de la commune concernée, l'alerte a été confirmée. L'attaque de Kounty-Peulh a été suivie de celle de Kounty Maraka et Kounty Bambara dans un rayon de 02 kilomètres le même jour. A la suite de ces attaques, une partie de la communauté de Koumaga par peur de représailles s'est déplacée à Djenné.	

		C'est dans ce cadre qu'une mission conjointe des équipes protection et RRM/NRC en collaboration avec Save The Children a mené une évaluation de la situation.
--	--	---

	Méthodologie	<p>Les méthodologies utilisées sont les suivantes :</p> <p>Pour le village de Kounty :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations directes, - 01 groupe de discussion hommes de 20 à 40 ans ; - 01 groupe de discussion hommes de 40 ans et plus ; - 01 groupe de discussion femmes de 20 à 40 ans ; - 01 groupe de discussion femmes de 40 ans et plus ; - 01 informateur clés hommes âgé de 20 ans à 40 ; - 01 informatrice clé de 20 à 40 ans <p>Pour le village de Koumaga :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations directes, - 01 groupe de discussion hommes 20 à 40 ans ; - 01 groupe de discussion femmes de 20 à 40 ans ; - 03 informateurs clés hommes de 20 à 40 ans ; - 02 informatrices clés femmes de 20 à 40 ans ; - 02 informatrices clés femmes de 40 ans et plus. 				
	Résumé des problèmes rapportés	- Assassinat ; - agressions physiques	- Vols de bétail et de biens matériels, -Restriction de mouvements,	-Incendie des maisons et de greniers de vivres	- Incendie/perde de documentation civile (CNI, Acte de Naissance, etc...)	-Déplacements forcés des ménages ; - Détresse psychologique et émotionnelle généralisée
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</p> <p>Depuis la violation de l'accord de paix établi entre les communautés de Djenné, le cercle est plongé dans un climat de violence avec les attaques de villages, des vols de bétails, des enlèvements, la pose des engins explosifs improvisés sur les routes et les déplacements forcés des communautés vers le chef-lieu de cercle. Ces attaques sont commises par des groupes armés non-identifiés dans toutes les communes du cercle de Djenné surtout dans la commune de Femaye. Cette commune a une grande potentialité en matière de ressources naturelles (pâturages, marres et champs cultivables). Les avantages tirés de ces ressources sont des sources de convoitises par les groupes armés non-identifiés qui chassent les communautés de leurs terres. Ils leurs reprochent aussi d'être partisans des groupes</p>				

d'auto-défense (Dozo) et de ne pas appliquer certains principes religieux. Cette situation contraint les communautés à abandonner leurs villages pour se retrouver dans des conditions précaires et très difficiles en cette période hivernale.

PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :

Le cercle de Djenné est composé de 12 communes (Djenné, Pondori, Ouro-ali, Dandou-fakala, Madiama, Nemabadenyakafo, Toguémourari, Kewa, Fakala, Femaye, Niansanniari et Derari).

Elle est limitée :

- Au nord par les communes de Ouro-Ali et Derari ;
- Au sud par les communes de Dandougou-Fakala ;
- A l'est par les communes de Fakala et Madiama ;
- A l'ouest par les communes de Pondori et Ouro-Ali.

Avec une population d'environ 36 200 habitants dont 17 882 femmes et 18 318 hommes qui composent 6 421 ménages selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2009. Les principales ethnies de la localité sont les Bozos, les peulhs, les Marakas, les Bobos et les Sonrhais. L'économie de Djenné est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce et le tourisme qui n'attire plus de touristes à cause de l'insécurité. Le cercle est connu par ses grandes potentialités de pêche et d'élevage avec d'énormes espaces de pâturages et des bourgoutières pour les animaux. Au niveau de l'éducation, il existe 12 écoles de premier cycle, 04 de seconds cycles, 01 lycée public, 53 écoles coraniques, 03 Médersa publiques et 01 centre de formation professionnel. Sur le plan sanitaire, il y a 02 Centres de Santé Communautaire (CS-Com), 01 Centre de Santé de Référence (CSRéf), 03 pharmacies et 04 cases de santé. Les infrastructures hydrauliques sont 01 château d'eau et 06 forages.

ACTION EN COURS :

L'action en cours pour les communautés déplacées de Kounty et Koumaga est :

- Une mission conjointe du programme RRM et protection de NRC en collaboration avec Save the children, qui ont mené des évaluations auprès des déplacés de Kounty et Koumaga
- Le programme RRM a planifié une assistance en vivres et NFIs

RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :

A l'issu de l'ERP, les recommandations principales sont les suivantes :

- Faire l'identification des cas de protection individuels chez les enfants et les femmes,

		<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'obtention des documents d'Etat civils (CNI, AN, acte de mariage), - Mettre en place des mécanismes de protection communautaires, - Faire un suivi de la situation sécuritaire des zones de départ, - Fournir une assistance alimentaire aux PDI pendant une période d'au moins trois mois, - Assister les ménages déplacés en abris et en NFI, - Assister les parents et les enfants déplacés en kit vestimentaire, - Renforcer la résilience des ménages déplacés en les appuyant en activités génératrices de revenus, - Faire la prise en charge médicale des parents et des enfants d'au moins 04 mois, - Faire la réinsertion scolaire des enfants déscolarisés et non-scolarisés, - Réhabiliter les maisons incendiées pour faciliter le retour des déplacés, - Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19, la vaccination et les gestes barrières. 					
	Niveau de l'alerte	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 25%;">1 (Faible)</td> <td style="width: 25%;">2</td> <td style="width: 25%;">3</td> <td style="width: 25%;">4</td> <td style="width: 25%;">5 (Elevé)</td> </tr> </table>	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)
1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)			

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>La situation sécuritaire de Djenné en général s'est détériorée depuis le début de l'année 2021 avec la présence des hommes armés non-identifiés qui a affecté toutes les communes. Ils imposent la pratique de certains principes religieux et interdisent certaines activités telles que la pêche, alors que les communautés vivent de ces activités. Il ressort des groupes de discussion et avec les informateurs clés que l'attaque de Koumaga est due aux non-respect de l'interdiction faite aux communautés de Koumaga de pêcher à la marre. La communauté de la localité a bravé l'interdiction en pratiquant une séance de pêche collective le 29 juin 2021. Les hommes armés ont, donc, estimé que la communauté a refusé d'adhérer à</p>	<p>Aux acteurs administratifs et de la police :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la sécurité dans les localités de départ et d'accueil. <p>Aux acteurs de médiation humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter un processus de médiation

		<p>leur cause et sont favorables à l'existence du groupe d'auto-défense (Dozos), qui assurait la garde pendant cette pêche collective. Les personnes interrogées ont affirmé qu'il n'y a pas eu de victime, ni de blessés lors de cette altercation mais plusieurs ménages ont eu peur des représailles et se sont déplacés vers Djenné ville, Djimatogo, Sima-Bambara, Gagna et à Ouro-Ali. La plupart des déplacés sont dans des familles d'accueils à Djenné. Les déplacés ne souhaitent pas retourner dans leurs villages d'origine s'il n'y pas d'accord de paix.</p> <p>Par contre, lors des groupes de discussions et avec les informateurs clés de Kounty, ils affirment que lors de l'attaque de leur village, 01 femme âgée de 30 ans a été tuée par balle, 01 grenier et 06 cases incendiés. Les déplacés de Kounty sont à Kankèlena et Ouro-Amobo (Sofara) et dans le village de Fokoloré (Djenné). Lors des groupes de discussions et avec les informateurs clés, il ressort que les déplacés qui sont à Kankélana et Ouro-Amobo, ne se sentent pas en sécurité car le site d'accueil est situé à quelques kilomètres de Kounty Peulh village d'origine.</p>	
<p>Cohésion sociale</p>		<p>Lors des focus groupes de discussions et avec les informateurs clés, les participants étaient tous unanimes sur le fait qu'aucune tension n'existe entre les membres de la communauté d'accueil et les déplacés. Les relations sont plutôt bonnes au sein de la communauté à travers des soutiens mutuels (don de vivres, mise à disposition de terre cultivables gratuites d'abris etc....). Les femmes PDIs et celles de la communautés hôtes font les travaux domestiques dont l'approvisionnement en eau, les repas, la lessive et l'entretien des enfants ensemble.</p>	
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Les informateurs clés interrogés ont relevé la présence de 27 enfants PDIs de Koumaga déscolarisés dont 9 garçons et 18 filles. Certains d'entre eux s'adonnent à</p>	<p>Aux acteurs de protection de l'enfant et de la documentation civiles :</p>

		<p>la mendicité dans la ville de Djenné pour aider les ménages à subvenir à leurs besoins. Mais il n'existe pas d'enfant séparés ou non-accompagnés. L'équipe a constaté que les enfants sont pour la plupart sans vêtements ; ce qui les expose aux aléas climatiques. Quant aux enfants de Kounty, ils sont encadrés par un maître coranique. Selon les propos des participants aux groupes de discussions et informateurs clés, la plupart des enfants de Kounty peulh et Koumaga ne possèdent pas d'acte de naissance. Certains les auraient perdus lors du déplacement et d'autres ne les ont jamais obtenus. Les données recueillies ont relevé que la non déclaration des naissances est liée au manque de moyens financiers, à la méconnaissance des procédures d'obtention des document d'état civil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de sensibilisation sur les droits de l'enfant. - Faire un plaidoyer pour la construction d'un espace d'apprentissage temporaire afin de pallier à la déscolarisation des enfants - Assister les enfants en Kits vestimentaires - Appuyer à l'acquisition d'actes de naissance pour les enfants.
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Il est ressorti des groupes de discussions et des interviews avec les informateurs clés, un cas de violences base sur le genre qui s'est produit lors de l'attaque (Une femme de Kounty a été victime de violence physique lors de l'attaque : brutalisée par les hommes armés non identifiés et dépossédée de ses boucles d'oreille en or). Les communautés de Koumaga et de Kounty ont longtemps fait face à l'application de la charia avec le port obligatoire de la bourka (robe noire) par les femmes dans leurs villages de départ, la violence verbale et psychologique, l'interdiction d'aller chercher du bois frais en brousse, d'aller à la mare pour la lessive et la vaisselle. En plus, il a été signalé la pratique récurrente du mariage précoce/forcé et l'excision.</p> <p>Les hommes aussi ont subi des violences comme le déni de ressources dans leur village de départ (les hommes armés non identifiés ont interdit aux hommes d'aller pêcher pour gagner leur vie) à Koumaga. Les PDIs n'ont subi aucune VBG sur le site d'accueil.</p>	<p>Au sous cluster VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des séances de sensibilisation pour informer les communautés sur les méfaits et les conséquences liés à l'excision et les mariages précoce/forcés.

<p>Personnes à besoins spécifiques</p>		<p>Lors des échanges avec les informateurs clés et les groupes de discussions, Les personnes à besoins spécifiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 05 femmes enceintes sans soutien âgées de 20 et 40 ans ; • 04 femmes vivant avec des handicaps auditifs dont les âges sont compris entre 20 et 65 ans ; • 03 hommes avec des handicaps visuels âgés de 75 ans, 78 ans et 84 ans ; • 01 enfant souffrant de troubles mentaux. 	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les personnes à besoins spécifiques en vivre, en cash et NFIs. - Faire la prise en charge médicale des cas de handicap et un suivi médical des femmes enceintes.
<p>Lutte anti-mine</p>		<p>Selon les informations collectées lors des groupes de discussion, les déplacés affirment ne pas voir d'engins explosifs improvisés dans leurs villages de départ, mais certaines personnes d'autres villages voisins ont été victimes des engins explosifs notamment 09 hommes qui revenaient de leurs champs sur des charrettes. Par ailleurs, des Engins Explosifs Improvisés (EEI) ont été découverts entre Sima et Marebougou, Sokoro et Perta, Koumaga et Djobougou. Aucun EEI n'a été signalé sur les sites d'accueil. La présence des engins explosifs improvisés a un impact négatif sur les activités quotidiennes des communautés telles que la pratique de la pêche, la promenade des animaux, la participation aux foires hebdomadaires dans les localités de départ. Certains pour aller à la foire de Sofra ou Djenné empruntent les grands axes en évitant les raccourcis habituels. De façon générale, la présence des EEI limitent les mouvements des communautés dans la zone de départ. Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, toute la communauté est exposée aux dangers des EEI parce qu'ils n'ont pas été sensibilisés sur les risques des engins explosifs improvisés. D'ailleurs, ils estiment que les hommes armés qui pratiquent la pose des EEI ne</p>	<p>Aux acteurs de lutte anti-mine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir des activités d'éducation aux risques des engins explosifs Improvisés (EEI) sur les sites d'accueil.

		visent pas de cibles spécifiques.	
Ressenti psychologique		<p>Les PDIs ont exprimé lors des groupes de discussion, un sentiment de peur généralisé, d'impuissance face à la situation d'insécurité et d'angoisse lié à la multiplication des attaques contre les villages de Koumaga et Kounty.</p> <p>Les enfants n'ont pas été touchés physiquement par cette attaque, par contre ils manifestent des signes de détresse psychologique tels que le sursaut au moindre bruit et les cauchemars.</p> <p>Les PDIs n'ont pas l'intention de retourner dans les villages d'origines si leur sécurité n'est assurée. L'état de dénuement total marqué l'absence de vivres, vêtements et autres biens de premières nécessité en rajoutent à l'état de détresse des chefs de ménages.</p>	<p>Aux acteurs de prise en charge psychosocial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe. - Faire l'identification des enfants en besoin d'appui psychosociale et faire leurs prises en charge.
Terre, logement, propriété (LTP)		<p>Lors des échanges avec les PDIs sur le site d'accueil de Koumaga, ils évoquent un cas de conflit lié à la terre qui existait bien avant l'attaque. Selon les personnes présentes lors des groupes de discussion, la gestion et les règlements des conflits fonciers sont réglés par des mécanismes communautaires à travers les chefs de villages, leurs conseillers et certains leaders communautaires. Cependant, sur les sites d'accueil, il n'existe pas de conflit foncier entre communauté hôte et PDIs. Ils n'ont pas de difficultés d'accès à la terre. Certaines personnes déplacées ont bénéficié de prêt gratuit de terres cultivables avec la communauté hôte. Il est à signaler que six (6) chefs de ménages de Koumaga louent des maisons depuis leurs arrivés à Djenné dont le montant s'élève à 7500 FCFA par mois.</p>	<p>Aux acteurs humanitaires et Abris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer en cash pour le paiement de leurs loyers ou appuyer à la construction d'abris temporaires. - Appuyer au règlement du litige foncier de Koumaga

<p>Accès aux services de base</p>		<p>Selon les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés, sur le site de départ de Koumaga, la communauté fréquente le CS-Com de Taga situé à environ un kilomètre et le ticket de consultation s'élève à mille francs (1000 FCFA). Pour ceux de Kounty le CS-Com se trouve à Kounty Maraka et la consultation est gratuite. Selon les participants aux groupes de discussion, l'accès à l'eau potable est payant à Djenné ville. Les PDIs ont relevé le manque de moyens financiers pour faire face à leurs besoins quotidiens tels que les frais d'approvisionnement de l'eau potable, les frais de soins de santé et ceux de réinscription des enfants dans le système scolaire. Concernant le site d'accueil de Ouro-Amobo, la communauté dispose d'une pompe à motricité humaine (PMH). Par contre, l'école et le CS-Com se trouvent à Combana où la consultation médicale est gratuite. Cette communauté fréquente la foire hebdomadaire de Sofara. Sur tous les sites de l'ERP, les PDIs n'ont pas exprimé de besoin en latrines.</p>	<p>Aux acteurs Humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les PDIs en Cash pour les besoins primaires des PDIs ; - Plaider pour un accès gratuit des PDIs aux services de santé, éducatifs, et hydraulique durant les premiers trois mois
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>Depuis l'apparition de la COVID -19 au Mali, à la date de l'évaluation, 17 cas positifs pour 0 décès ont été enregistrés dans le cercle de Djenné. Lors des groupes de discussion, les participants ont affirmé connaître les mesures barrières sur la COVID-19 à travers la radio et la télévision. Par contre, l'équipe a observé que les gestes barrières ne sont pas respectés. La prise de température ou le lavage de main au savon est exigé dans les structures sanitaires du cercle. L'application de ces mesures n'a rien changé dans leurs activités quotidiennes.</p>	<p>Aux acteurs de la santé et de l'hygiène publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des séances de sensibilisations et d'informations sur le respect des gestes barrières et la vaccination de la Covid-19.
<p>Autres</p>		<p>Selon les participants des groupes de discussions et les informateurs clés, les déplacés de Koumaga ont évoqué que leurs besoins prioritaires sont les vivres,</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister les PDIs en vivres, cash et NFIs,

		NFI et les abris, car certains ménages payent des maisons à 7500F CFA par mois. Pour les déplacés de Kounty, leurs besoins prioritaires sont les vivres et cash.	- Appuyer les PDIs en activités génératrices de revenus.
--	--	--	--